

Article 29 du Règlement

En 1963, le gouvernement Pearson constituait un groupe d'étude agricole dont les membres étaient recrutés parmi les agriculteurs et les économistes les plus brillants au Canada. Ce groupe d'étude a examiné ce qui s'était passé, il a envisagé l'avenir et fait rapport en 1968-1969. Il prédisait qu'on aurait seulement besoin d'un tiers de nos agriculteurs au Canada car en 1980, nous vendrions seulement trois millions de boisseaux par an. Il recommandait qu'on dissuade les jeunes gens de se lancer dans l'agriculture et que dans l'ouest on réduise de moitié en trois ans la superficie de terre arable cultivée. Il était désigné dans l'ouest sous le nom de programme Lift ou programme de réduction des emblavures. Toutefois, le programme a entraîné une réduction des revenus.

Bien que 87 p. 100 des agriculteurs s'opposaient à ce programme, ils étaient obligés d'y participer, car ils ne disposaient pas des réserves nécessaires pour survivre toute l'année. Ces souvenirs tarderont à se dissiper dans l'Ouest, et ceux qui ont appuyé le programme en paient encore les conséquences.

Je dois reconnaître le mérite des néo-démocrates qui ont eu l'habileté de se dissocier du Programme de réduction des emblavures et de travailler pour les agriculteurs en s'y opposant. Dans le débat qui a eu lieu entre 1968 et 1972, le programme a été renversé de sorte que tous les sièges, sauf erreur, sont passés aux conservateurs à la suite de ce débat.

Je demanderais ce soir aux députés de ne pas chercher autant à briller à la Chambre en lisant ces manchettes de journaux selon lesquelles les prix auraient diminué de 18 p. 100 alors que seul le paiement anticipé a baissé.

Je m'attriste de l'attitude négative qu'affichent tous les partis à la Chambre à l'égard des problèmes auxquels le Canada fait face. Je voudrais donc terminer mon intervention en faisant une suggestion constructive.

En laissant pour un instant de côté le problème des taux d'intérêt, voyons comment nous pouvons faire augmenter les prix. Lorsque les Américains ont fait baisser leurs taux d'intérêt l'année dernière, la réaction naturelle des Canadiens a été d'en faire autant. De plus, la Commission canadienne du blé établit ses prix en réagissant automatiquement à ce qui se passe à Kansas City et à Chicago. Mais comment réagissent nos clients?

Alors que les Américains faisaient baisser le prix de leurs céréales et indemnisait en même temps leurs agriculteurs, nos clients n'ont pas mordu à l'hameçon des prix réduits pour acheter les céréales américaines. Non seulement les Russes et les Chinois ont-ils refusé d'acheter des Américains, ils nous ont commandé plus de céréales et nous ont suppliés de ne pas arrêter notre production.

Les économistes nous disent que la production accrue de céréales dans le monde est égale ou surpassée par le nombre de personnes qui mangent du pain plutôt que du riz. Le phénomène s'est répandu en Asie et en Afrique du Nord de sorte que peu importe de combien les Chinois augmentent leur production, ils ne cultivent pas le type de blé que réclament leurs concitoyens. Ces derniers souhaitent consommer des céréales canadiennes fraîches et, fort heureusement, des Canadiens à l'esprit novateur se servent du savoir-faire canadien pour augmenter la production céréalière. C'est le savoir-faire canadien qui nous a permis de vendre notre grain un peu partout dans le

monde et c'est ce qui explique que nos clients tiennent encore à nous comme fournisseur régulier.

En conclusion, je rappelle que malgré l'impression qu'il existe un excédent céréalier dans le monde, il n'y a assurément pas d'excédent de bonnes céréales canadiennes. En fait, nous expédions autant de grain que peuvent transporter nos chemins de fer. Nous devons améliorer nos transports ferroviaires et les rendre des plus efficaces. Il y a de l'espoir pour l'avenir. Il serait peut-être intéressant d'envisager la possibilité de verser des primes pour le blé qui ne coûte pas un sou au gouvernement du Canada. Tâchons de suivre l'exemple des Américains qui accordent des primes liées à la teneur en gluten des céréales. Cette prime s'applique à partir d'un seuil de 6 p. 100, au-delà duquel le céréalier touche de 70c. à 90c. par point de pourcentage supplémentaire. Tâchons d'adopter une solution pratique. Consultons le conseil consultatif de la Commission du blé. Nous ne pouvons donner nous-mêmes des conseils, car ce serait de l'ingérence. Il nous arrive de succomber à la tentation à l'occasion, mais nous ne sommes pas censés le faire. Consultons donc le conseil consultatif dont les membres sont élus, communiquons-lui tous les faits et demandons-lui comment nous pourrions mettre sur pied un système où serait fixé un seuil de 5 p. 100 à partir duquel nous accorderions 10c. par point de pourcentage au-dessus de ce seuil. Par conséquent, un agriculteur qui produit du blé avec une teneur en gluten de 14 p. 100 reçoit un supplément de 90c. le boisseau et nos clients l'accepteront parce qu'ils acceptent cette pratique de la part des États-Unis.

• (2210)

Ils veulent que nous maintenions notre production, aussi doivent-ils nous aider à conserver notre position. Je pense que les conservateurs peuvent l'accepter. Je crois que nous devrions amorcer un dialogue public avec les membres du comité consultatif et leur demander de présenter cette proposition à la Commission du blé. En tant que représentants élus de la population de l'Ouest, les membres de ce comité ont le droit de conseiller la Commission du blé. Ils ne devraient pas se soustraire à leurs responsabilités parce qu'ils doivent rendre compte à la population.

En terminant, je crois que tous les Canadiens devraient s'unir dans une démarche constructive pour remédier au problème que connaissent tous les secteurs de l'agriculture, le secteur des céréales et des graines oléagineuses étant particulièrement frappé en ce moment.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, depuis trois ou quatre mois, la Chambre a consacré trois ou quatre journées de l'opposition aux problèmes de l'ouest du Canada. Il y a eu deux ou trois débats d'urgence. Chacun de ces débats visait à attirer l'attention de la tribune de la nation sur les difficultés de plus en plus graves qui assaillent les collectivités agricoles de l'ouest. Chaque fois, la réaction des députés ministériels a été la même. Il n'y a pas de problème. Ne prenez pas la situation au tragique. Ils esquivent, ils éludent, ils se dérobent, ils se cachent. Ils fouillent dans les archives pour trouver quelqu'un d'autre à blâmer. En clair, ils ne veulent pas gouverner. Ils ne savent pas comment gouverner et en fait, la population ne veut plus d'eux au pouvoir comme en témoignent on ne peut plus clairement les sondages. Ils ont